



Toulouse, le 22 septembre 2020

Communiqué de presse

Gestion de déclarations de cas positifs à l'UT Capitole et mise en place des cours en distanciel

L'université a incité les étudiants et personnels à se déclarer comme positifs à la covid-19 sur une adresse dédiée et ces derniers sont mis en relation avec l'ARS Occitanie.

Depuis le 7/09, l'université fait un point quotidien tous les matins sur les cas positifs déclarés avant minuit la veille.

Il s'agit notamment de s'assurer que les seuils définis par l'ARS ne sont pas dépassés.

L'ARS recommande en effet de passer en 100% distanciel, pour une durée de 14 jours, toute formation dans laquelle au moins 3 cas positifs avérés sont constatés sur une même période 7 jours.

Le nombre de cas positif a très fortement augmenté depuis le 18 septembre et ce seuil de 3 étudiant a été atteint dans un certain nombre de formations.

La présidente et les directeurs de composantes ont donc pris la décision d'appliquer les recommandations de l'ARS pour les formations concernées.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire d'autres pourront passer en 100% distanciel si nécessaire.

À chaque fois, une information est faite aux scolarités et responsables de formations afin d'organiser le travail des équipes pédagogiques et informer les étudiants du passage en 100% distanciel pour 14 jours.

À l'issue des 14aines, les cours reprennent en mode hybride comme indiqués dans un précédent communiqué sous réserve qu'il y ait moins de 3 contaminations sur une même période de 7 jours. À défaut, les enseignements en distanciel seraient reconduits.

Restez informez sur l'évolution de la situation à UT Capitole : www.ut-capitole.fr/coronavirus

Contact presse

Françoise Montet Lattes
Directrice de la communication
06 87 22 70 04
Francoise.lattes@ut-capitole.fr